

Les cahiers de Landeda

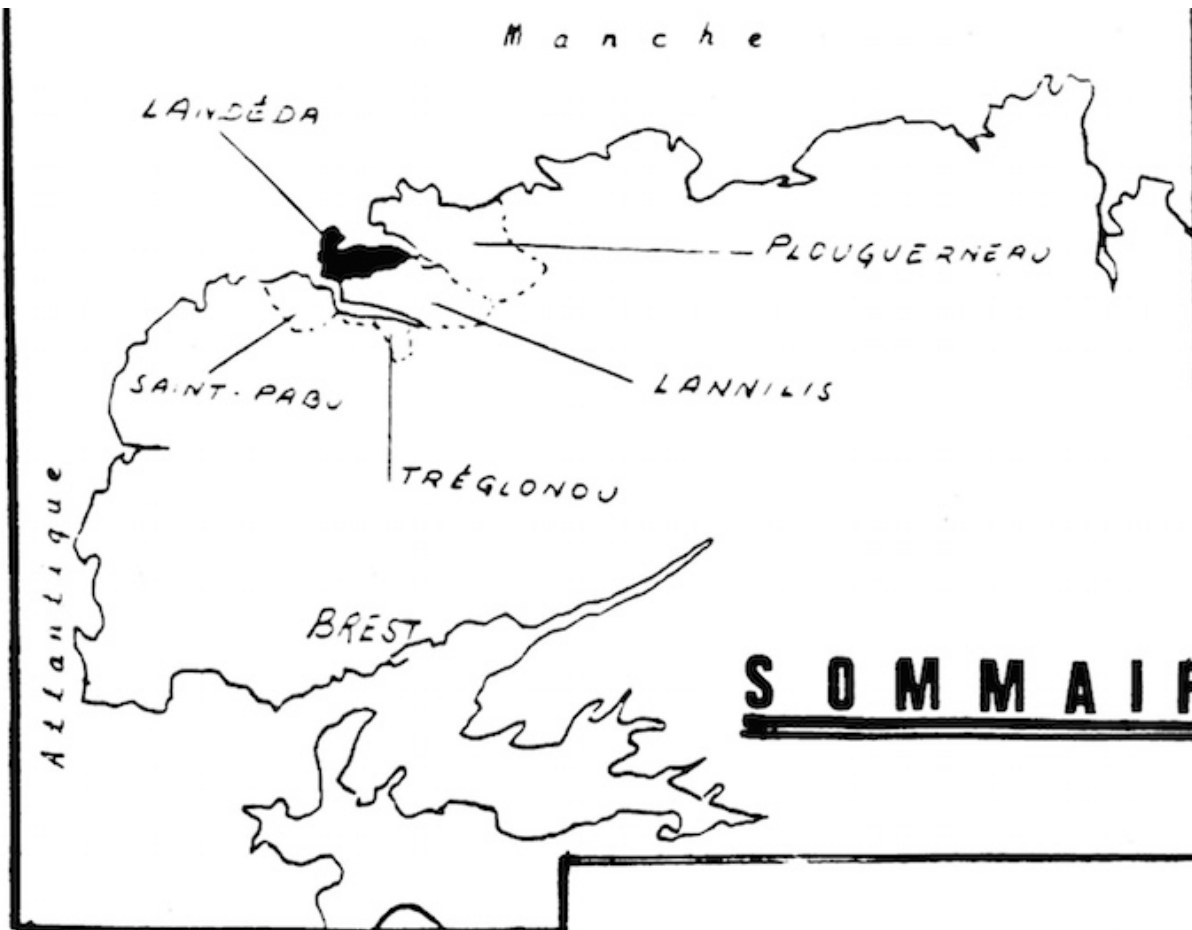


AMICALE CULTURELLE
DE LANDEDA'

DECEMBRE 1988

N° 20

15 francs



SOMMAIRE

les cahiers
de
landéda

- Sommaire p 1
- Le mot du Président p 3
- Nécrologie p 4
- La famille Troménec..... p 6
- Kest Ar Gurusted..... p 9
- La station de sauvetage
de l'Aber-Wrac'h..... p 12
- Landéda sous la monarchie
de Juillet p 19
- Vous reconnaissez-vous ?..... p 29
- Activités de l'Amicale..... p 30
- Publicité..... p 2.31.32
couverture



No 20

LE MOT DU PRESIDENT

Créée à l'initiative de Jacques MICHEL, notre Amicale va entamer la 6^{ème} année de son existence.

Le bureau se félicite du succès croissant, près de nos concitoyens, de cette modeste association. Le Salon des Artistes locaux, la Bourse aux cartes postales et son exposition de photos, la foire à la brocante intéressent chaque année un nombre accru de visiteurs. La bibliothèque où se dévouent bénévolement chaque semaine des membres de l'Amicale voit croître d'année en année, le nombre de ses lecteurs, petits et grands. Plus de 3 000 ouvrages s'alignent sur ses rayons et se pose déjà le problème du manque de place.

Une autre réussite, nos excursions culturelles que préparent si consciencieusement Jacques et Suzanne MICHEL.

En Mai 1988, nous nous sommes rendus à AYEN en CORREZE que connaissaient déjà Janine et Jean CABON ; en Septembre, une sortie d'une journée nous fit apprécier les charmes de la région morlaisienne, sa verdoyante campagne, ses églises, ses châteaux et la vaste baie de Morlaix par un temps splendide.

Il faut, hélas ! déplorer que cette année 88 aura vu la disparition de deux éminents sociétaires de l'Amicale, Paul DESROCHE, 74 ans, retraité de l'Enseignement et notre Président d'Honneur, René GEORGELIN, Administrateur Général des Affaires Maritimes (C.R.). Leur souvenir restera toujours gravé dans nos mémoires.

Et maintenant, à tous, un chaleureux "Bloavez mad" pour 1989.

G. MENUT

ATTENTION

Avec ce numéro se termine votre abonnement 1988.

Pensez à régler dès aujourd'hui le montant de votre abonnement 1989 :

60 F pour l'abonnement ordinaire,
100 F pour envoi par la poste.
(décision de l'assemblée générale du 30 Novembre).

Nous vous en remercions d'avance.

Offrez un abonnement à vos parents ou amis à l'occasion des fêtes de fin d'année. Demandez la liste des numéros disponibles.

Chèques libellés au nom de l'Amicale culturelle de Landéda et adressés à la trésorière Madame Suzanne MICHEL

BROUENNOU
LANDEDA
29214 LANNILIS

suite page 11



NECROLOGIE

A l'issue d'une carrière exemplaire, notre Président d'Honneur, l'Administrateur Général des Affaires Maritimes (C.R.), René GEORGELIN vient de nous quitter à l'âge de 81 ans.

Des voix plus autorisées évoqueront sa haute compétence professionnelle, son comportement courageux au cours de la dernière guerre et dans la Résistance, ainsi qu'en 1947 lors de l'explosion du Liberty ship "OCEAN LIBERTY" dans le port de Brest.

L'Aber-Wrac'h lui doit aussi, avec Joseph Oulhen, l'implantation de notre "Ecole d'Apprentissage Maritime" dans son site actuel.

"S.N.S.M.", "Société des Abris du marins", "Oeuvres de Mer" "Foyer d'Estiennes d'Orves de BREST", il n'est pas d'oeuvre philanthropique où René GEORGELIN ne découvrait l'occasion de manifester son sens profond de la charité et de la Solidarité humaine.

Pour nous, si ravis qu'il ait consenti à accepter la Présidence d'Honneur de notre Amicale Culturelle, il réalisait le type idéal de l'érudit, humaniste, historien mais aussi éminent celtisant qui avait toutefois conservé, suite à son passage à l'Ecole Navale, une solide formation scientifique. On se souvient encore de la série de conférences si richement documentées sur l'archéologie de son Landéda qu'il organisa jadis dans les locaux de l'E.A.M.

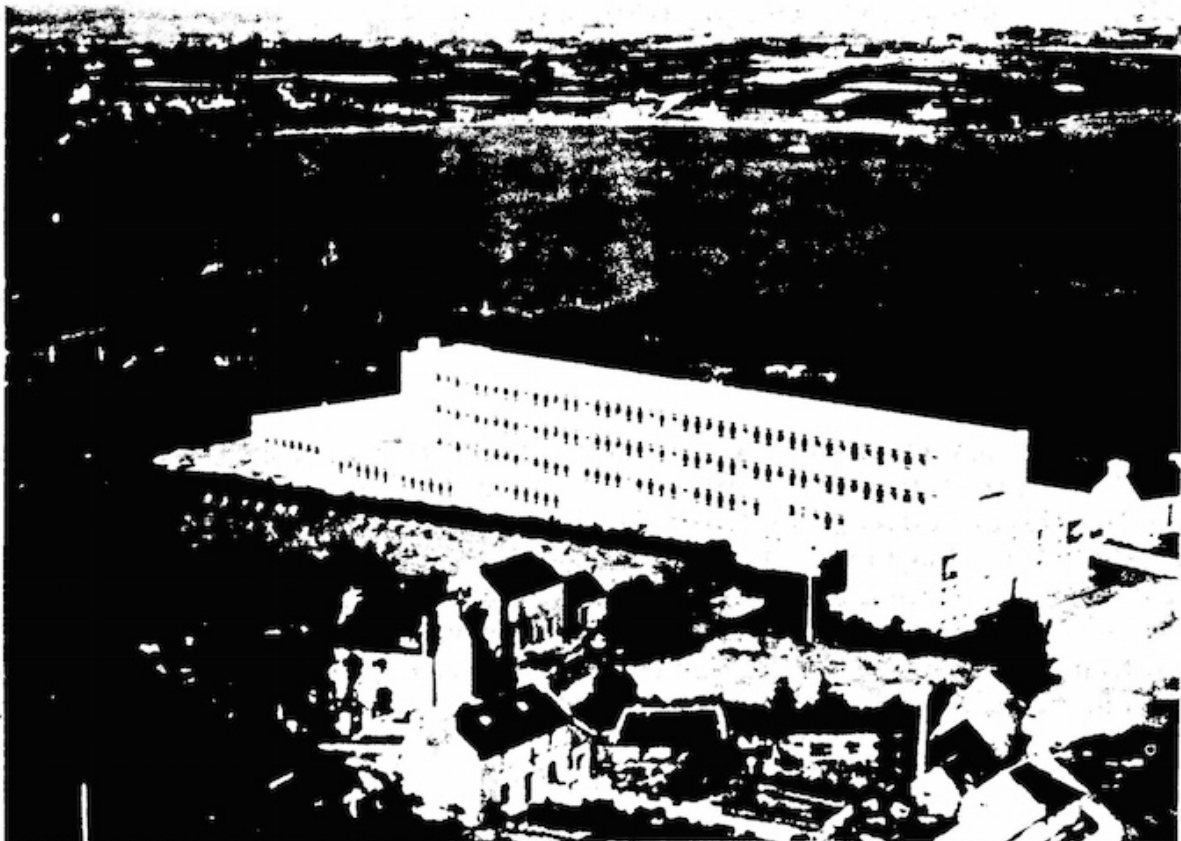
Toujours soucieux de promouvoir le prestige de sa chère commune, il consentit à écrire pendant plusieurs années, pour notre Bulletin Municipal, un article hebdomadaire sur le passé de Landéda, de ce Landéda dont il avait, sans arrêt, dépouillé les archives.

Chacun pouvait apprécier, outre sa grande érudition, sa façon d'évoquer la petite histoire de notre paroisse en un style fort agréable, très souvent teinté d'une amusante pointe d'humour.

Disons que notre Amicale avait tout lieu de s'enorgueillir d'un tel Président d'Honneur. René GEORGELIN n'était-il pas, en effet, Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre National du Mérite, Officier du Mérite Maritime et aussi, ce qu'il méritait amplement, Officier des Palmes académiques.

Mais surtout, pour nous, à l'Amicale Culturelle de Landéda, il restait et restera toujours notre grand ami René.

G. MENUT
1988



LA FAMILLE TROMENEC

Son histoire remonte à un certain Jean Le Barbu, qui, en 1333 était prévôt de Ploudiner. En 1400, Yves Le Barbu, seigneur de Troméneq, de Kerenez (Kerlouan), Coëtangal (Ploudiry), Trévéhy (Plouénan), épouse Marguerite de Kerasquer ; une fille née de ce mariage sera la femme de Jean de Kérouzéré (Sibiril), échanson du duc de Bretagne. Ce n'était donc pas de petites gens. L'autre fille, dame de Troméneq, épouse Guillaume Simon qui possédait des terres jusqu'aux confins du Léon, et même en Cornouaille. Ce Guillaume Simon prend en 1427 le nom de Troméneq dans la liste de la noblesse ; en 1534, un autre Guillaume Symon, seigneur de Troméneq, y figurera comme archer à deux chevaux.

Après les Simon, viendront les Kergorlay, qui tenaient déjà Trouzilit, Mescaradec, Kerbabu, et s'allieront aux plus grandes familles bretonnes : Rohan, Avagour, Rieux, Beaumanoir. Jean de Kergorlay, en 1636, portait le titre de Capitaine de Landéda sur la côte d'Aber-Wrach. Nous trouvons ensuite un François-Marie Le Bihannic de Troméneq, né à Troméneq en 1751, lieutenant des vaisseaux du Roi, émigré, qui se tira d'affaire au débarquement de Quiberon, et devint maire de Landéda sous la Restauration. Son fils Charles le remplacera en 1828, mais sera destitué par la monarchie de Juillet, et son petit-fils, dit le Comte de Troméneq, chef d'escadrons d'artillerie, ne laissera pas d'héritier mâle.

Revenons dans notre chapelle. Au centre, une grande tombe élevée portant en demi-relief l'image d'un chevalier, tête nue, cheveux divisés et retombant sur chaque côté, yeux clos, moustache et barbe en éventail. Le chevalier est entièrement armé: gorgerin, épaulières, brassards, corselet, cuirasse à tassettes articulées. Les pieds, de profil, reposent sur un lion à face presque humaine. A la tête et aux pieds, des écussons ovales soutenus par des lions et une inscription dont on peut déchiffrer :

TOMBE ENLEVEE LAN ...
FRANCOIS JUVEIGNEUR DE KMAVAN
NOBLES : HOMMES GUILLAUME SYMON SR DE TRAUNMENEQ
FIT FERA CE TOMBE DIEU LUI FACE PARDON 1602.

La famille Kermavan, Kerman ou Carman avait pour berceau le château-fort construit, en Kernilis, un peu en amont du Diouris, sur une butte élevée commandant la vallée supérieure de l'Aber-Wrac'h. Au début du 1er Empire, il en demeurait une haute tour ronde à machicoulis: j'ai entendu dire que les pierres du château auraient servi à construire l'église actuelle de Lannilis. C'était une famille illustre, alliée aux Rohan, Chastel, Maillé, Goulaine, Gontaut-Biron (et même s'y rattache le marquis de Sade), très ancienne, comme en témoigne la pierre

.../...

tombale de Pierre de Villa-mavan (= Ker-mavan) mort en 1263. Très riche, la plus riche des maisons du Léon, si l'on en croit le dicton :

Antiquité de Penhoat
Vaillance du Chastel
Richesse de Kerman
Chevalerie de Kergournadec'h

et sa devise était : Doue araog (Dieu d'abord), et "richesse de Carman".

Le fief des Carman s'étendait jusqu'à Landéda. La maîtresse-vitre de notre ancienne église, dont le remplage était très élégant, portait quatre écus : Carman, Maillé, Carman-Goulaine, Carman-Maillé ; dans la chapelle de Saint-Antoine, le vitrail principal, très ajouré également, portait aussi les armes de la famille qu'on retrouvait en plate peinture, sur le mur côté Evangile, au-dessus de celle de Troméneq.

Ce fut Jean de Kermavan, évêque-comte de Léon, qui, le premier dimanche de mai 1507, dédia l'église du Couvent des Anges et lui donna "la belle image de N.D. des Anges" (celle de notre église), dont le piédestal portait les armes de la famille (1). Mais à côté d'évêques, il y avait des Carman prompts à tirer l'épée : Brantôme cite Jean de "Guermand" parmi les meilleurs bretteurs de son temps, et, en 1584, à Rennes, Louis de Carman et son ami Christophe de la Marche, furent tués dans une bagarre avec un autre seigneur du Léon, le marquis de Coatmeur (2).

Ceci nous ramène au juveigneur (3) François de Kermavan. Pourquoi est-il enterré à Troméneq ? Pendant 250 ans, rien n'a été écrit à ce sujet. Le premier à en parler est l'auteur des "Antiquités de Bretagne", le chevalier de Fréminville, "capitaine de Frégates du Roi", mis à la retraite en 1830 comme légitimiste convaincu, qui devait se trouver, de par ses opinions et son appartenance au Grand Corps, lié à la famille de Troméneq (4).

(1) -Armes de Carman : "écartelé aux 1 et 4, d'azur à la tour d'argent portée sur une roue ; aux 2 et 3, d'or au lieu d'azur".

(2) -D'après Louis Le Guennec

(3) -Le juveigneur s'oppose au seigneur comme le junior au senior

(4) -Précisons toutefois que le chevalier de Fréminville, qui habitait BREST, sortait toujours habillé en femme

.../...

D'après lui, le Guillaume Simon de 1600 était un soudard et pillard, dans le genre du brigand Fontenelle qui brûla tant de gens dans le diocèse de Cornouaille. Un jour toutefois, ce farouche Ligueur, donc du parti catholique, après avoir détruit les domaines voisins, eut l'audace de ravager quelques terres appartenant à l'évêque du Léon, M. de Neuville.

Le prélat était le grand feudataire de la région (il portait le titre d'évêque-comte) ; les Kermavan étaient héréditairement les protecteurs de l'église-cathédrale. M. de Neuville demanda donc au juveigneur, son vassal et son avoué, de mettre un terme aux déprédations du Sire de Troménec. Carman, trop sûr de lui, trouva un moyen rapide de régler l'affaire : il provoqua Guillaume en duel. Hélas, il n'eut pas la chance que, Corneille, trente ans plus tard, devait donner à Rodrigue ; le vainqueur ici fut le vieux soudard.

Naturellement Tromenec fut excommunié ; mais pour éviter des poursuites criminelles et peut-être en témoignage d'un remords sincère, il demanda l'absolution qui lui fut accordée, moyennant une forte indemnité, et à condition d'élever dans la chapelle même de Troménec, un monument expiatoire (1).

Une deuxième pierre tombale gît au pied de la tombe de Carman. On a prétendu que c'était un premier essai manqué ; on a dit aussi que c'était celle de Simon de Troménec, qui était gros, court et laid.

On voyait, sous le tombeau, la voûte en briques du caveau dans lequel se glissa Fréminville : il y trouva des débris d'un cercueil et des ossements.

En 1918, des marins de l'aéronavale américaine, qui avait une base d'hydravions à l'île du Four, bouleversèrent la sépulture, croyant y trouver un trésor.

Enfants du pays, n'avons-nous pas le devoir de sauver, pendant qu'il est encore temps, ce qui reste de notre patrimoine ? Car Troménec, c'est quand même cinq siècles de l'histoire de Landéda....

(1) La légende locale diffère quelque peu : le duel aurait eu lieu dans la prairie et la chapelle édiflée avec le tombeau.

René GEORGELIN

KEST AR GURUSTED

(La quête des enfants de choeur)

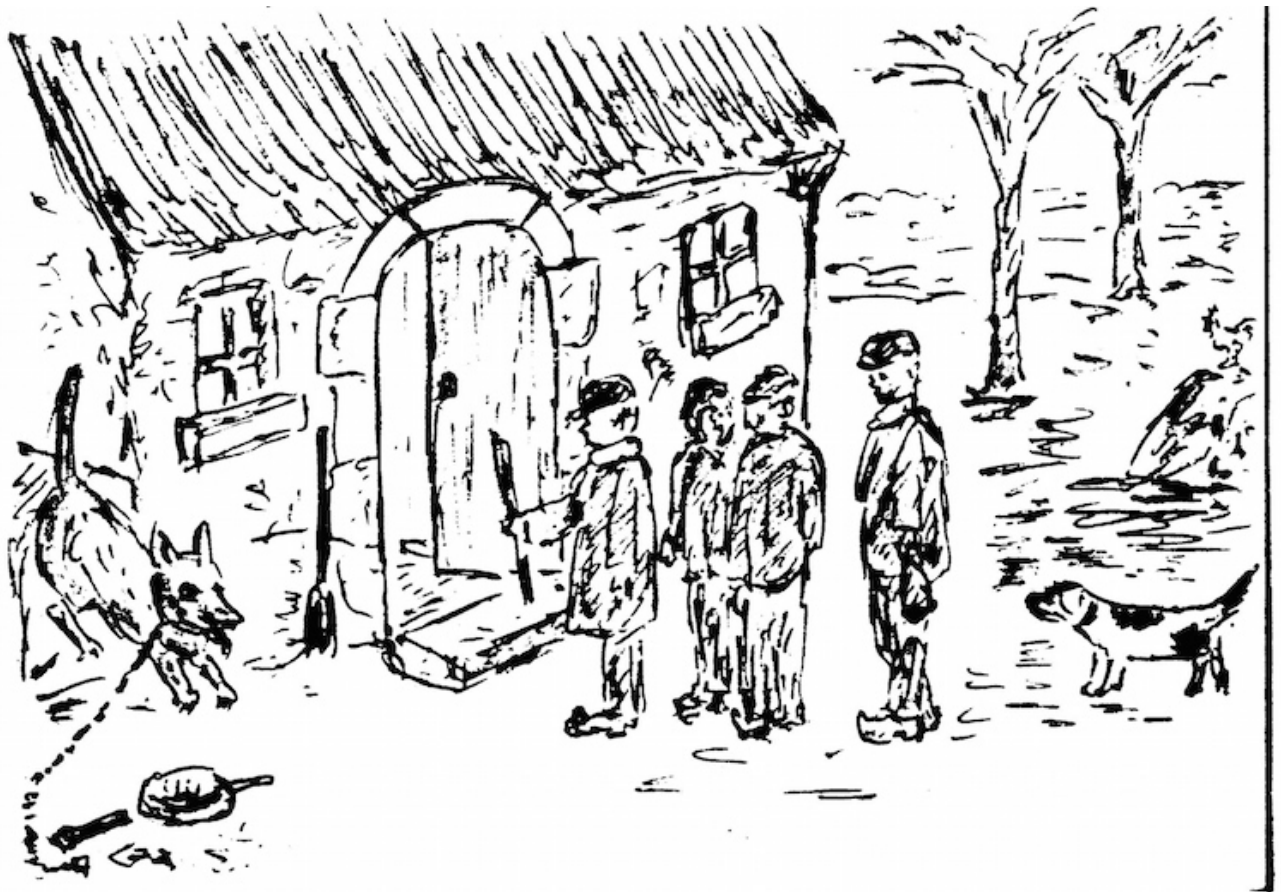
Vers les années 1930, les enfants de choeur touchaient mensuellement un petit "casuel", récompense pour les services qu'ils rendaient à l'église par leur participation aux offices, baptêmes, mariages, enterrements... Le vicaire de l'époque, Monsieur LE BLEIS, nous réunissait au presbytère dans les derniers jours de chaque mois pour une répétition de chants liturgiques et de cérémonies. Nous nous en retournions chez nous, porteurs d'un petit papier sur lequel était inscrit le mot énigmatique "Choriste" suivi d'un nombre de l'ordre de 30 ou 35 F, montant de la somme que nous avions gagnée.

Peut-être est-ce pour arrondir cette symbolique rétribution qu'à l'instar des prêtres de la paroisse et du sacristain qui faisaient leur quête après la moisson, les enfants de choeur étaient admis à faire la leur au cours des vacances de Noël. Toujours est-il que c'était une tradition et je me souviens de l'expédition à laquelle j'ai pris part en Décembre 1929 avec trois de mes camarades. La visite durait plusieurs jours. Si, au bourg, nous nous sentions en pays connu, nous étions moins à l'aise à l'Armorique et à l'Aber-Wrac'h et encore moins à Brouënnou. Nous partions de bonne heure, le matin, par les chemins boueux, emmitouflés dans nos vêtements de pluie. Nous nous présentions à la porte des maisons et nous débitions en bredouillant le petit couplet breton qu'on nous avait appris pour la circonstance et par lequel nous souhaitions la bonne année aux gens de la maison.

Bloavez mad a reketan d'eoc'h,
Kalz re all ouspenn
Yec'hed ha prosperite
Choa'r Baradoz d'hoc'h ene

Il arrivait parfois qu'on voulait nous faire chanter un cantique de Noël, mais comme ce n'était pas dans nos conventions, nous nous faisons tirer l'oreille. En désespoir de cause, quand il devenait évident que nous n'aurions pas nos étrennes si nous ne chantions pas, nous nous lançons dans le refrain de "Il est né le Divin Enfant" ou "Les Anges dans nos campagnes". Après notre prestation, la maîtresse de maison remettait à chacun de nous une piécette ou donnait à l'aîné de la bande une pièce plus importante "pour partager". L'argent qui nous était remis trouvait place dans un sac de toile fermé par un lacet coulissant et porté par l'un d'entre nous, à tour de rôle. Nous disions "merci" et reprenions notre route pataugeant dans les ornières et traînant nos sabots crottés dans les sentiers.

A la campagne, notre terreur c'étaient les chiens qu'il fallait affronter dans les cours de fermes. Nous restions figés face à des molosses qui, pour nous, ne pouvaient être que méchants car ils aboyaient dur en montrant des crocs menaçants. Au lieu d'essayer de les amadouer, nous préférons rebrousser chemin prudemment quand personne ne se manifestait à l'intérieur du logis.



Dans certaines maisons, les étrennes étaient parfois vraiment dérisoires : une pièce de cinq sous à partager !. Je me souviens que notre chef avait, une fois, refusé la pièce en la lançant dans l'entrée et il avait décrété, en reprenant la route : "s'il y a un enterrement dans cette famille, on ne chantera pas autant pendant le trajet de la maison mortuaire à l'église". A l'époque, en effet, les enfants de chœur effectuaient souvent seuls les levées de corps pour les enterrements de 2^e classe, lorsque la famille du défunt n'habitait pas le bourg et tout au long de la route les "Requiem aeternam" alternaient avec les versets du "Miserere".

L'accueil était heureusement le plus souvent chaleureux. Je me rappelle très bien, par exemple, que nous étions arrivés au Divis, un après-midi, à l'heure de la collation, après un arrêt à Gouer-Hir, notre station de sports d'hiver, les jours de grand froid. Mariannan nous fit asseoir sur les coffres de bois blanc de chaque côté de la table-pétrin qu'on trouvait à l'époque dans les cuisines à la campagne. Elle nous servit du café au lait dans de grands bols à fleurs et nous coupa d'énormes tartines de pain cuit au Ty furn et abondamment beurrées. Et elle insistait : "Dribit, ta, paotred". (Mangez donc, les garçons). Brave Mariannan !. Nous reprîmes notre route bien lestés pour la dernière étape de la journée avant de rentrer d'assez bonne heure car la nuit vient vite en fin de décembre.



“DRIBIT TA, PAOTRED !..”

Le partage des étrennes se faisait chez l'un d'entre nous. Il eût été bien simple de totaliser la somme et de diviser par quatre, mais nos mères préféraient une autre arithmétique qui consistait à établir quatre petits tas de pièces semblables. De toute façon, chacun y trouvait son compte.

Je ne saurais dire quel fut le "rapport financier" de nos pérégrinations à travers la paroisse, mais ce qui est certain c'est que ces vacances de Noël furent pour nous une rude partie de plaisir.

Texte et illustrations de Georges LE GENDRE

Activités de l'Amicale pour 1989

2 avril	Salon des artistes locaux
16-23 Mai	Séjour en Grèce
11 Juin	Sortie culturelle
25 Juin	Exposition cartes postales
10 septembre	Sortie culturelle

LA STATION DE SAUVETAGE DE L'ABER-WRAC'H

UN SIECLE DE DEVOUEMENT AU SERVICE DES NAUFRAGES
LA STATION DE SAUVETAGE DE L'ABER-WRAC'H

(A mon Grand-Père, Clément MENUT qui fut patron du canot "Madeleine")

Par un après-midi d'Avril 1952, vers 13 Heures, le nouveau bateau de sauvetage de l'ABER-WRAC'H, oeuvre des Chantiers LE MESTRE de FECAMP, mouillait pour la première fois dans les eaux de son port d'attache après escales à CHERBOURG et à GUERNESEY.

Le Capitaine de la Marine Marchande PLESSIS en avait assumé le commandement, accompagné de Monsieur JAN, Inspecteur des Hospitaliers Sauveteurs Bretons, de Monsieur RIDEL, futur mécanicien du "Commandant Yvon" bateau frère du nôtre destiné à GRANVILLE et de matelots de l'ABER-WRAC'H dont Ernest MERIADEC, radio, Etienne BALCON, Jean FLOCH et Guillaume PERHIRIN.

Le voyage s'était effectué dans des conditions de navigation difficiles et l'équipage avait pu apprécier la parfaite tenue à la mer du nouveau canot.

Station de Sauvetage depuis 1867, l'ABER-WRAC'H voyait enfin se réaliser après tant d'années son rêve le plus cher : disposer de cet outil efficace, un bateau à moteur. Il perpétuait le nom d'un enfant du pays "François ROLLAND" lui-même ancien canotier, héros des deux guerres, qui trouva le 6 Août 1944 une mort glorieuse en se lançant à l'assaut du blockhaus allemand de Kerbabu en LANNILIS.

A sa veuve qu'accompagnait son fils Hervé revint l'honneur de briser sur l'étrave de la nouvelle unité la traditionnelle bouteille de champagne. L'actuel patron du "Capitaine de Corvette COIGNET" remplaçant du François ROLLAND est François ROLLAND, frère d'Hervé.

Et les vieux, les anciens, ceux qui avaient jadis armé l'ancien canot à rames, admiraient en connaisseurs cette splendide barque, ce "tosse-mer" de 18 tonnes, de 14,40 m de long que deux diesels de 55 chevaux propulsaient à 9 noeuds avec un rayon d'action de 200 milles. Il pouvait foncer dans les mers les plus dures, conservant grâce à la radio, le contact avec la terre et les autres navires et disposait, pour le plus grand confort des naufragés transportés, d'un poste bien clos où il était possible de leur prodiguer les premiers soins à l'abri des embruns et du froid.

Perdus dans la foule accourue de partout, ils se revoyaient à leur poste du vieux canot à rames, théâtre de leurs fatigues, de leurs souffrances, de tant de victoires exaltantes comme aussi souvent, d'efforts inutiles et d'espoirs déçus.

Parmi eux, Guillaume PERHIRIN, futur responsable de la nouvelle unité, comparait sa vieille "MADELEINE" à rames, à ce moderne "tous temps" en l'honneur duquel le "Télégramme" de BREST titrait le lendemain, en toute modestie bien entendu : "Le canot de sauvetage François ROLLAND l'un des plus beaux du monde est arrivé hier après-midi dans les eaux de l'ABER-WRAC'H".

Plus de cinquante ans me séparent de l'époque où j'allais à travers les persiennes toujours closes de l'abri, prosaïquement transformé aujourd'hui en une coquette salle de restaurant, admirer le navire hors série que représentait pour les gosses du port, un bateau de sauvetage. Dans la pénombre on distinguait sa coque élégante à laquelle des caissons en forme de dômes à la proue comme à la poupe, conférait une silhouette particulière.

Parfois, lorsque le patron Michel MILIN, à l'imposante barbe, tout affairé à quelque utile surliure ou à quelque épissure délicate feignait d'ignorer notre présence, nous pénétrions discrètement dans l'abri. Nous y parlions bas, comme dans une église. Je retrouve encore les relents de goudron, d'huile de lin, de toile humide qui flottaient en ces lieux et je crois revoir encore les deux grands panneaux du fond où figuraient, noir sur blanc, le nom des bateaux secourus, le nombre de naufragés sauvés et la date de la sortie.

"Lougre", "brick", "bisquine" autant de noms déjà mystérieux à cette époque où les voiliers caboteurs commençaient à se faire rares. C'est dans le vieux Larousse aux pages écornées (notre Encyclopédie familiale!) que nous découvrions quels navires désignaient ces vocables étranges.

Sur son chariot de fer, cette grande barque, impeccablement tenue, faisait figure de bateau d'exposition. Nous savions qu'elle était insubmersible et surtout -qualité primordiale à nos yeux d'apprentis godilleurs habitués des "bailles" du port dont il fallait écoper l'eau à pleines "moques"- elle se vidait toute seule. Nous étions convaincus qu'il s'agissait là d'un véritable bateau miracle "sur lequel, par tous les temps, on pouvait se risquer sans crainte"(1)

(1) -Et pourtant ! Faut-il rappeler le sinistre du 23 Mai 1925 où périrent 15 canotiers sur les canots "Comte et Comtesse de FOUCHER" et "Léon DUFOUR" semblables au canot de l'ABER-WRAC'H et respectivement basés à Kérity PENMARCH et Saint Pierre. Une furieuse tempête de Sud s'abattit sur la flottille de pêche qui cinglait vers le port. Deux barques chavirèrent et les deux canots de sauvetage appareillèrent. Une lame énorme, prenant le "Comte et la Comtesse de FOUCHER" par tribord devant le coucha sur babord, précipitant à la mer l'équipage. Les hommes restés à bord aidaient leurs camarades à remonter quand une seconde lame assaillit le canot sur le flanc droit. Le canot fit un tour complet sur lui-même, rejetant à la mer tous les canotiers. Le "Léon DUFOUR" était venu se ranger dans les eaux du "Comte et Comtesse de FOUCHER". Il subit lui aussi l'assaut de cette même lame dont avait été victime le bateau de Kerity. On le vit se dresser en l'air presque verticalement. Tout l'équipage fut précipité à la mer (Annales de la Société Centrale de Sauvetage)

En égard aux services qu'on exigeait d'eux, ces canots bénéficiaient d'une construction particulièrement soignée. Ils étaient en bois, à double bordé croisé en teck ou en acajou et garnis, entre les deux bordés, d'une toile cérusée. Les coques se révélaient extrêmement souples, présentant une étanchéité complète et constante. Des soupapes à clapets assuraient l'évacuation de l'eau embarquée. Une très lourde quille en fonte garantissait la stabilité de l'embarcation. Des caissons de bois goudronné, et plus tard de cuivre, garnissaient les espaces libres assurant à la coque en cas d'avarie, une totale insubmersibilité.

En 1867, sous Napoléon III, peu après l'avènement de la "Société Centrale de Sauvetages", l'ABER-WRAC'H héritait du canot "THOMASSIN" à 10 avirons, l'un des premiers, car, à l'inventaire, il porte le numéro 7. C'était une grande barque de :

- 9,78 m de long,

- 2,24 m de large,

et d'un tirant d'eau de 0,38 m à vide,

et de 0,48 m avec armement et équipage. Il pesait 2,165 tonnes.

Les essais eurent lieu le 29 NOVEMBRE 1866. On fit volontairement chavirer l'embarcation qui se redressa en 5 secondes et se vida en 30 secondes.

Le vieux "THOMASSIN" séjourna 33 ans à l'ABER-WRAC'H, de 1867 à 1900, après quoi, on le dirigea le 27 Février 1901 sur OUISTREHAM où il servit encore sous le même nom, témoignant ainsi de l'excellence de sa construction.

Son remplacement ne se fit pas attendre. Un legs de Madame V. DURUY permit l'achat d'un nouveau canot que sa marraine, Madame LOSTIS, Grand'Mère de Monsieur Pierre LOSTIS, ex-adjoint au Maire et fondateur du Centre Nautique de l'ABER-WRAC'H, baptisa "MADELEINE". Définitivement installé en Février 1901, il était le seul à porter en lettres d'or à sa poupe, un joli prénom féminin. Les essais, à l'ABER-WRAC'H le 15 Février 1901, permirent d'observer, après retournement, un redressement spontané en 6 secondes, cependant que l'eau embarquée s'évacuait en 14 secondes. La "MADELEINE" était dotée de caissons en cuivre.

Ces canots naviguaient aussi à la voile. Leur gréement s'apparentait à celui des ex-chaloupes de pêche douarnenistes ou camarétoises : un taille vent, une misaine et une trinquette amurée sur l'étrave.

On retrouve encore ce gréement (voiles au tiers, sans bôme) sur les chaloupes d'entraînement de la Marine Nationale ou des Ecoles d'apprentissage maritime. C'étaient, bien sûr, de solides voilures, taillées dans une forte toile tannée capable de résister aux plus fortes rafales.

Il fallait hélas ! à chaque virement de bord, amener la voilure pour faire passer la vergue de l'autre côté du mât. Le navire perdait son erre et risquait de manquer sa manoeuvre. La "MADELEINE" connut cette mésaventure au cours d'une sortie, par une furieuse tempête de Nord-Ouest, et fut bel et bien drossée sur la plage des Anges. Un grand et solide chariot en provenance de Saint Valéry en Caux assurait le transport de l'embarcation.

Le patron était choisi parmi les meilleurs marins du port. Un sous-patron, appelé à prendre sa succession, le secondait dans sa tâche. A une époque où les moyens de transport restaient précaires, on faisait appel à un équipage dont les 12 membres n'habitaient ou ne travaillaient pas trop loin de l'abri. C'étaient, pour la plupart, des inscrits maritimes : pêcheurs, pilotes, goémoniers mi fermiers, mi marins, des retraités de la Marine ou des Douanes, et souvent, à titre d'auxiliaires, des marins de la "Royale" en disponibilité ou en permission ou des gardiens de phare au repos. J'ai relevé, sur les états nominatifs les noms d'un instituteur, d'un jardinier et même celui du cordonnier local, Albert MICHEL.

Les équipiers choisissaient leur patron sur la foi de ses qualités d'homme et de marin. On réalise à peine maintenant, à notre époque de motorisation à outrance, le véritable exploit que pouvait constituer l'accostage par mer démontée, de ces lourds voiliers de jadis, roulant bord sur bord au travers de la houle, d'un roulis qu'accentuait encore le poids de la mâture et des vergues. Le pauvre canot de sauvetage risquait à tout moment d'être écrasé sous les flancs de cette masse aveugle : un navire qui ne gouverne plus.

On devait "déborder" sans cesse cependant que la frêle embarcation bondissait comme un bouchon le long de l'énorme coque. Malgré cela, dans de telles conditions, il fallait au plus vite mener à bien sa mission. Les marins de métier savaient profiter de la houle qui hissait le canot au niveau du pont pour sauter lestement à bord... mais les autres !. Les femmes, les enfants, les vieillards qui vivaient peut-être là leur premier voyage en mer !.

C'est presque par force qu'on devait les "affaler" (ce terme du vocabulaire maritime se passe de commentaires) au fond du bateau sauveteur où, transis dans le vent et sous les paquets de mer, ils attendaient le retour au quai.

On imagine de quelles qualités de sang-froid, de lucidité, de maîtrise d'eux-mêmes devaient faire preuve nos vieux patrons. S'ils se montraient parfois rudes, tant envers leurs équipages, qu'envers les sauvetés, c'est que cette rudesse était nécessaire. Il leur fallait faire vite, être précis, efficaces tout en limitant au maximum les dégâts possibles. Nul ne dira dans quelles conditions parfois inhumaines les patrons : François PALLIER, Henri VIVENOT du "THOMASSIN", Olivier KERMAIDIC, Clément MENUT, Michel MILIN, Joseph KERDUFF et Guillaume PERHIRIN de la "MADELEINE" seuls maîtres à leur bord, durent prendre les décisions dont pouvaient dépendre la vie de leurs semblables. En quelques occasions, des canotiers se voyaient désignés

pour seconder les équipages harassés des navires en détresse et c'est parfois l'un d'eux qui parvenait à piloter le malheureux navire en des eaux plus abritées.

Tout cela était sèchement relaté dans le rapport de mer, comme un événement normal, sans importance particulière. Invariablement, on lisait en conclusion : "A X heures, le canot a regagné son abri", c'est-à-dire qu'après avoir participé à la rentrée du bateau, après avoir, au café d'en face, ingurgité l'inévitable "réconfortant", chacun retrouvait, qui sa ferme, qui son goémon, qui sa barque et ses engins de pêche, qui sa petite maison bien calme où souvent, pendant des heures, sa femme avait tremblé. Si la sortie s'était avérée "payante", si tous ces efforts en commun avaient abouti au sauvetage de vies humaines ou d'un navire en perdition, la satisfaction du devoir accompli faisait oublier les fatigues, les souffrances, les heures de travail sacrifiées.

Il arrivait parfois, hélas ! que les recherches se révélassent infructueuses. On rentrait "bredouille" au port comme lors de cette glaciale journée de Février, par tempête de Nord-Est, corsée de grains de neige, où, suite à un télégramme capté par le sémaphore, les autorités maritimes enjoignirent à notre station d'assurer, dans le Nord-Est d'OUESSANT, le sauvetage d'un navire en perdition. Les vents favorables permirent à la "MADELEINE" de faire rapidement route à la voile vers la zone indiquée. Ensuite, pendant des heures, on sillonna cette zone, on alluma des feux "Coston", on scruta vainement l'horizon. De guerre lasse il fallut rentrer, vent debout. Il faisait terriblement froid.

Le "bateau qui se vide tout seul" se remplissait aussi vite. Quelques rameurs, dont le bateau goémonier servait surtout à justifier pour plus tard le bénéfice d'une retraite des gens de mer, souffraient du mal de mer. Tous étaient transis. Un des témoins de ce véritable calvaire ne confiait-il pas plus tard, "que même les bouteilles de vin du ravitaillement qui n'avaient pas été débouchées" (Rarissime!!!) roulaient au fond, dans l'indifférence générale !. "En vérité, il devait faire bien froid !!!".

A leur retour, nos ... abstinentes occasionnels apprirent non sans amertume, que le navire qu'ils avaient cherché rentrait sur BREST, halé par un remorqueur.

Il est difficile d'imaginer aujourd'hui l'exploit physique que réalisaient nos rameurs à l'occasion de certaines sorties. Sans doute la conception de leurs vaillants petits navires était-elle spécialement adaptée à la rame. Des avirons lestés limitaient les efforts des dix "nageurs" mais, par temps calme, c'est pendant des heures qu'il fallait tirer sur l'aviron, à telle enseigne qu'en rentrant d'une sortie jusqu'à PLOUESCAT au secours d'un trois mâts échoué, nos anciens revinrent les fesses à vif.

(1) Feu Coston : sortes de feux de Bengale remplaçant l'antique torche à pétrole utilisée jadis.

Si, aujourd'hui, un treuil électrique permet de hisser ou de laisser descendre sur ses rails l'actuel canot "Capitaine de Corvette COIGNET", on ne pouvait compter jadis que sur la force des bras pour sortir ou rentrer le "THOMASSIN" ou la "MADELEINE".

C'est un coup de canon du sémaphore qui donnait l'alerte: un vieux canon se chargeant par la gueule, un antique "boum-boum" contemporain, sans doute, de la célèbre pétoire de l' Arsenal qui réglait alors la vie des Brestoïses. De Kersalou à l'Armorique, de l'Aber-Wrac'h à Prat Ar Coum, chacun pouvait entendre sa détonation. Et tandis que le pavillon noir de détresse montait au mât du sémaphore, toute la population valide se précipitait vers l'abri. Un palan était frappé à un gros anneau scellé à proximité de l'actuel café tabacs HELIES. Tous, hommes, femmes, enfants, vieillards s'attelaient à la corde. J'entends encore le patron MILIN diriger la manoeuvre à petits coups de sifflet secs et précis, ponctués d'un "marche avec camarades" qui redonnait, s'il en était besoin, un surcroît d'énergie à tous ces hâleurs bénévoles.

A marée basse, en période de vives eaux, il était impossible de tirer jusqu'au chenal, dans le sable vaseux du port, ce lourds attelage aux quatre roues de fer risquant de s'y enliser. On devait alors emprunter la grande cale et en descendre la partie inclinée, manoeuvre délicate, surtout dans la zone couverte d'algues glissantes. Enfin ! le bateau touchait l'eau. Chacun des 10 rameurs prenait place ; passait le bras dans l'anneau de sécurité relié au plat-bord et préparait son aviron. Bientôt le canot glissait dans son élément. On entendait le claquement du gouvernail retombant à son poste. Un bref commandement du Patron, 10 torses aux bouées de sauvetage brunes qui s'inclinent en cadence et... vogue la galère ! Il ne restait plus qu'à attendre le retour. On suivait du quai, puis de la route côtière, puis enfin des hauteurs du sémaphore le lent cheminement de la fine coque verte et blanche disparaissant parfois dans le creux des vagues ! Longtemps encore on apercevait ses deux voiles que seul bientôt le gardien sémaphorique pourrait encore observer dans sa puissante longue-vue.

La Société ne subsistait que par des dons et legs provenant de la générosité privée. A dire vrai, ses finances n'étaient guère florissantes. Elle n'oubliait pas, pour autant, ses courageux canotiers. Elle venait, bien modestement sans doute, en aide aux sauveteurs nécessiteux, à leurs veuves, aux orphelins.

De nombreux foyers de LANDEDA conservent encore ces grandes armoires de merisier offertes par la Centrale aux canotiers qui contractaient mariage. Une plaque de cuivre, fixée au fronton portait le nom des époux et celui du légateur : Emile ROBIN.

A la naissance du premier enfant, l'épouse recevait un trousseau de bébé et un berceau d'osier. Une étrange coutume, aujourd'hui disparue exigeait qu'au décès d'un des leurs, tous les équipiers du canot endossent leurs bouées de sauvetage s'ils devaient porter le corps. Le défunt lui-même recevait sa bouée qu'on étalait sur

le cercueil. A une époque où le disparu était porté à bras du domicile mortuaire jusqu'au bourg, ce supplément vestimentaire n'était guère apprécié des porteurs, surtout par les chaudes journées d'été.

Et pour terminer, un souvenir personnel qui est peut-être à l'origine de cet article :

"Au cours des années 50, en compagnie de mon Beau-Père, François PERHIRIN, un marin pêcheur qui consacra 50 années de son existence au service du sauvetage en mer, tant à la Société Centrale qu'aux "Hospitaliers Sauveteurs Bretons", je passais au Port de Commerce de BREST, près de la cimenterie, non loin du bassin des yachts, aujourd'hui comblé. Parmi les cadavres de bateaux qui gisaient là, nous tombâmes en arrêt devant une fine coque aux couleurs délavées. A l'arrière, on pouvait encore lire, en lettres d'or ternies et presque effacées: "MADELEINE" l'ABER-WRAC'H. Une eau verdâtre croupissait au fond de la barque. On l'avait entièrement débarrassée de ses caissons de cuivre et elle reposait là, parmi les herbes folles, entre un vieux vivier à crustacés vermoulu et le squelette d'un voilier en démolition. Mon Beau-Père s'en approcha. Il passa lentement la main sur la plat-bord, essaya machinalement de faire tourner le réa du chaumard (1) depuis longtemps grippé, s'accroupit (il avait fort mauvaise vue) pour lire encore une fois le nom de cette triste épave et déclara brusquement : "F... le camp !" car, je vous demande, serait-il séant qu'un vieux marin puisse encore s'émouvoir devant un bateau qui ne sert plus à rien ?

G. MENUT

(1) Chaumard - Sorte de rouleau fixé au haut de l'étrave et où passe la chaîne de mouillage.

Plusieurs de ces anciens canots ont été transformés en navires de plaisance. J'ai eu l'occasion d'en voir à CONCARNEAU. Le Centre Nautique des Glénans les employait pour l'entraînement de ses stagiaires.

UN CANOT HIPPOMOBILE



Ce canot est exactement le même que notre "Madeleine"

*Serait-ce le char de Neptune sortant des flots, tiré par des hippocampes terrestres ?
Non c'est simplement le canot de sauvetage de Cayeux-sur-Mer (Somme) en 1892.*

LANDEDA SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET

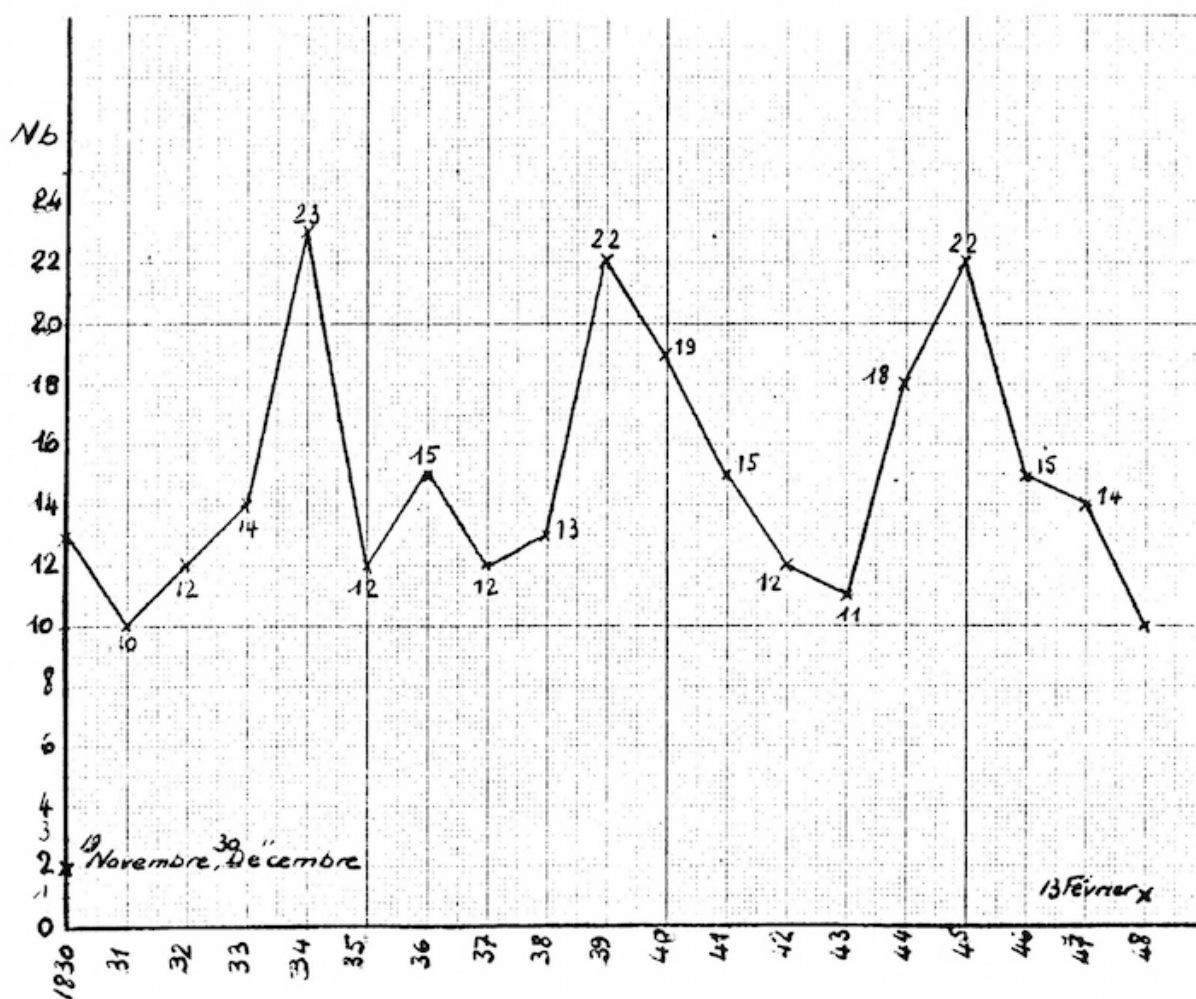
LES MARIAGES

En 1830, 13 mariages furent célébrés à LANDEDA, dont 2 seulement intéressent la période étudiée, puisqu'ils eurent lieu le 19 NOVEMBRE et le 30 DECEMBRE.

En 1848, sur 10 mariages célébrés, un seul (13 Février) se situe sous le règne de Louis-Philippe qui abdiqua le 24 FEVRIER.

Au total, ce sont donc 262 mariages qui furent célébrés à LANDEDA sous la monarchie de Juillet.

Leur nombre est variable selon les années. Si on ne rencontre que 10 mariages en 1831, on en trouve 23 en 1834, 22 en 1839 et 1845. Leur nombre oscille entre 10 et 23. Le graphique ci-dessous traduit leur importance entre 1830 et 1848.



Parmi les hommes qui se marient se trouvent 28 veufs entre 25 et 57 ans (16 ont dépassé 40 ans). 18 veuves se remarient, elles ont entre 22 et 46 ans. On ne rencontre que 3 unions entre un veuf et une veuve. Rares sont les jeunes époux qui sont entourés par leurs deux parents. La plupart n'ont à leur côté que leur père ou leur mère. Parfois ils sont tous deux orphelins.

EPOQUE DES MARIAGES

Yann BREKILIEN écrit dans "La vie des paysans de Bretagne au 19ème siècle" que les mariages sont célébrés, si possible dans la période qui précède le carnaval, car c'est le moment où les paysans sont moins tenus par les travaux des champs. En tout cas, jamais au mois de Mai, cela porterait malheur aux nouveaux époux.

On retrouve semblable remarque chez André COGUES qui, évoquant les noces d'autrefois écrit : "c'était un peu après Pâques. Vous savez bien qu'on ne se marie pas pendant le Carême".

Théodore BOTREL dans "Fleur de Blé noir" situe le mariage après l'été "car les récoltes faites nous nous marierons".

A LANDEDA, il faut tenir compte de la période de la coupe du goémon fixée au printemps "la saison la plus convenable pour la récolte du varech ou goémon noir".

Le nombre des mariages, selon les mois, s'établit ainsi :

en Janvier	: 30	en Juillet	: 31
Février	: 37	Août	: 4
Mars	: 1	Septembre	: 9
Avril	: 13	Octobre	: 36
Mai	: 11	Novembre	: 54
Juin	: 24	Décembre	: 12

Le graphique ci-après traduit bien l'évolution : nombre important en Janvier et Février, ainsi qu'à la fin de l'année et pourtant une pointe en Juin-Juillet (fallait-il ne pas trop attendre ? ...).

11 mariages en Mai, en dépit de la malédiction, mais 6 intéressants des époux nés et domiciliés à LANDEDA, 2 époux sont de PLOUGUERNEAU dont l'un est lieutenant à la pêche des baleines (raison professionnelle), 2 autres sont originaires de LANNILIS. Quant au onzième couple, il

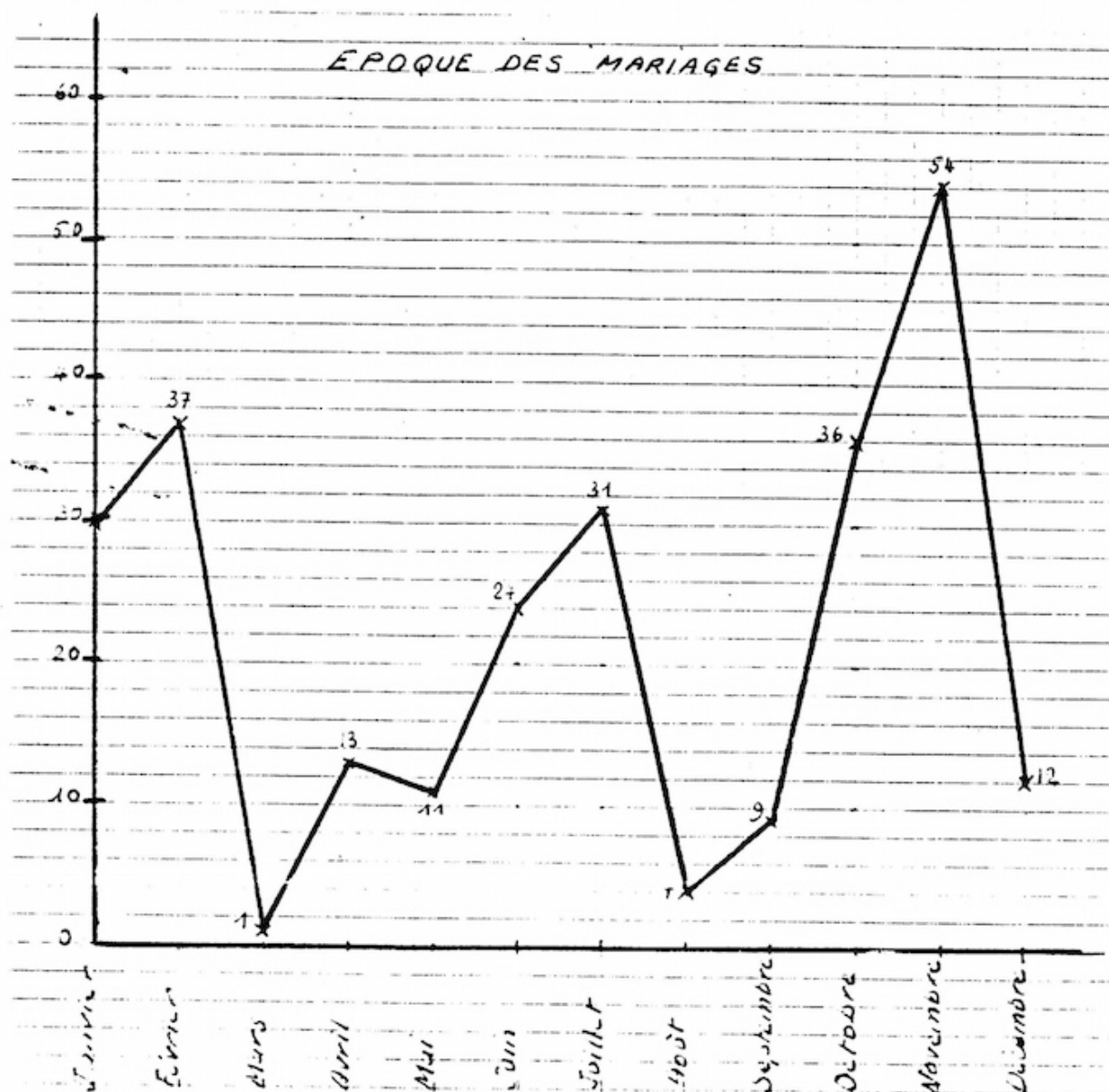
comprend une veuve et un veuf qui avaient déjà dû payer leur tribut de malheur et ne redoutaient plus rien !.

Les 4 mariages du mois d'Août, période de travail, intéressent un tonnelier de ROSCOFF, un maître de cabotage, un douanier et un cultivateur domicilié, lui, à LANNILIS.

Yann BREKILIEN : La vie quotidienne des paysans de Bretagne au 19ème siècle. Hachette , éditions

André GOGUES : Brin de bruyères, odeur du temps (Le Pays Breton, Avril 1987)

Théodore BOTREL : Chansons des clochers à jour. G. ONDET, éditions.



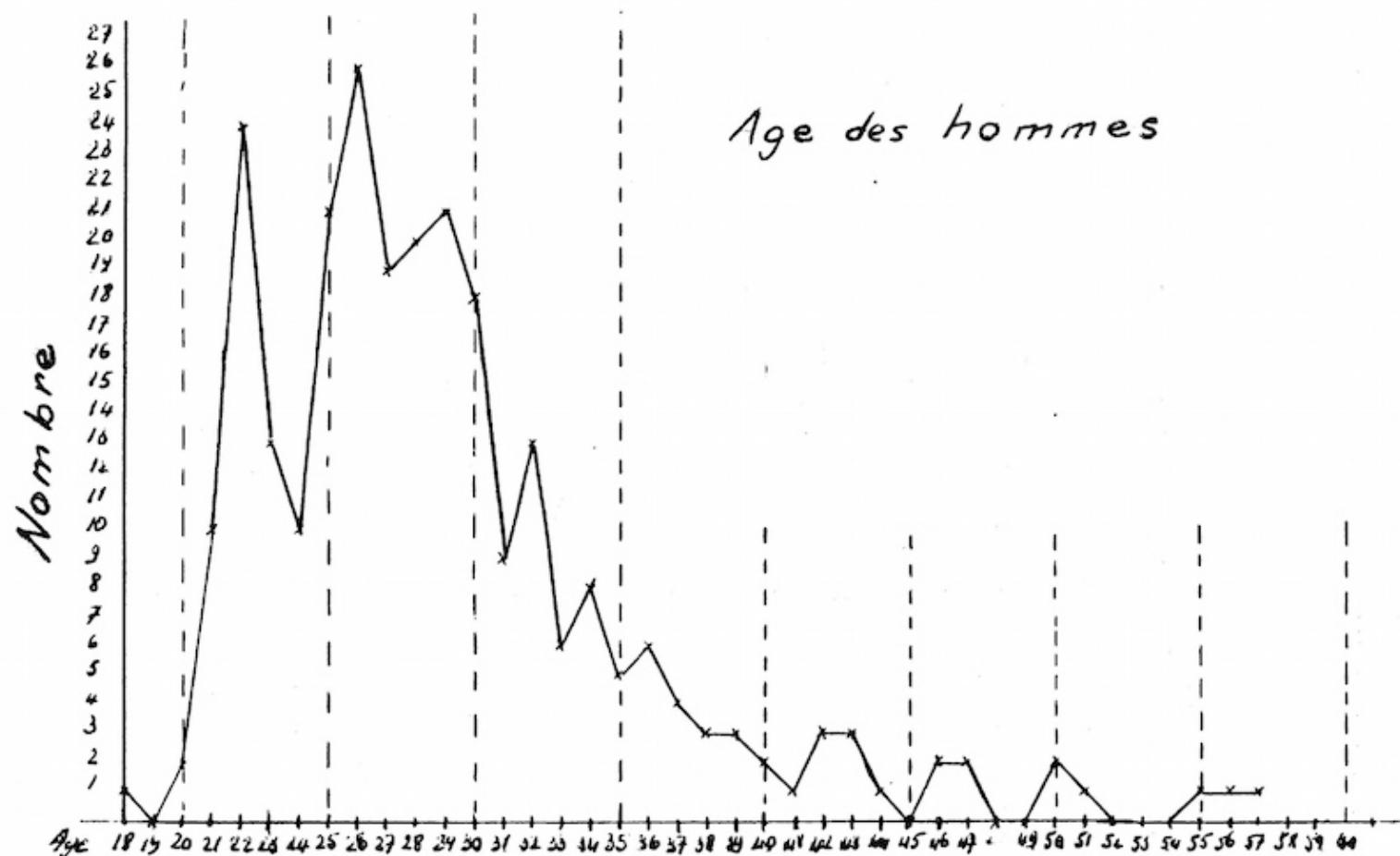
AGE DES HOMMES

Il faut avoir en mémoire, qu'à cette époque, les hommes des régions littorales ont à supporter l'arbitraire de l'inscription maritime, tant en ce qui concerne la date que la durée des embarquements. D'autre part, les jeunes hommes nés la même année et qui constituent une classe sont soumis au hasard du tirage au sort désignant ceux qui effectueront leur service militaire. Tous les hommes de 20 à 50 ans n'ayant accompli qu'un temps de service jugé insuffisant peuvent être dirigés sur un des 5 dépôts de la flotte dès que les circonstances l'exigent. C'est ainsi qu'à côté des hommes "levés" avec leur classe, on en rencontre d'autres rappelés alors qu'ils ont jusqu'à 36 ou 39 ans !, ainsi qu'en témoignent les matricules consultées au centre de documentation et de recherche du service historique de la marine à BREST.

Pour ces différentes raisons, les hommes se marient surtout entre 22 et 30 ans (le plus jeune a 18 ans, le plus âgé 57).

On relève 20 mariages entre 40 et 57 ans dont 16 concernent des veufs.

L'âge moyen des hommes, pour cette période s'établit à 29,076 ans.

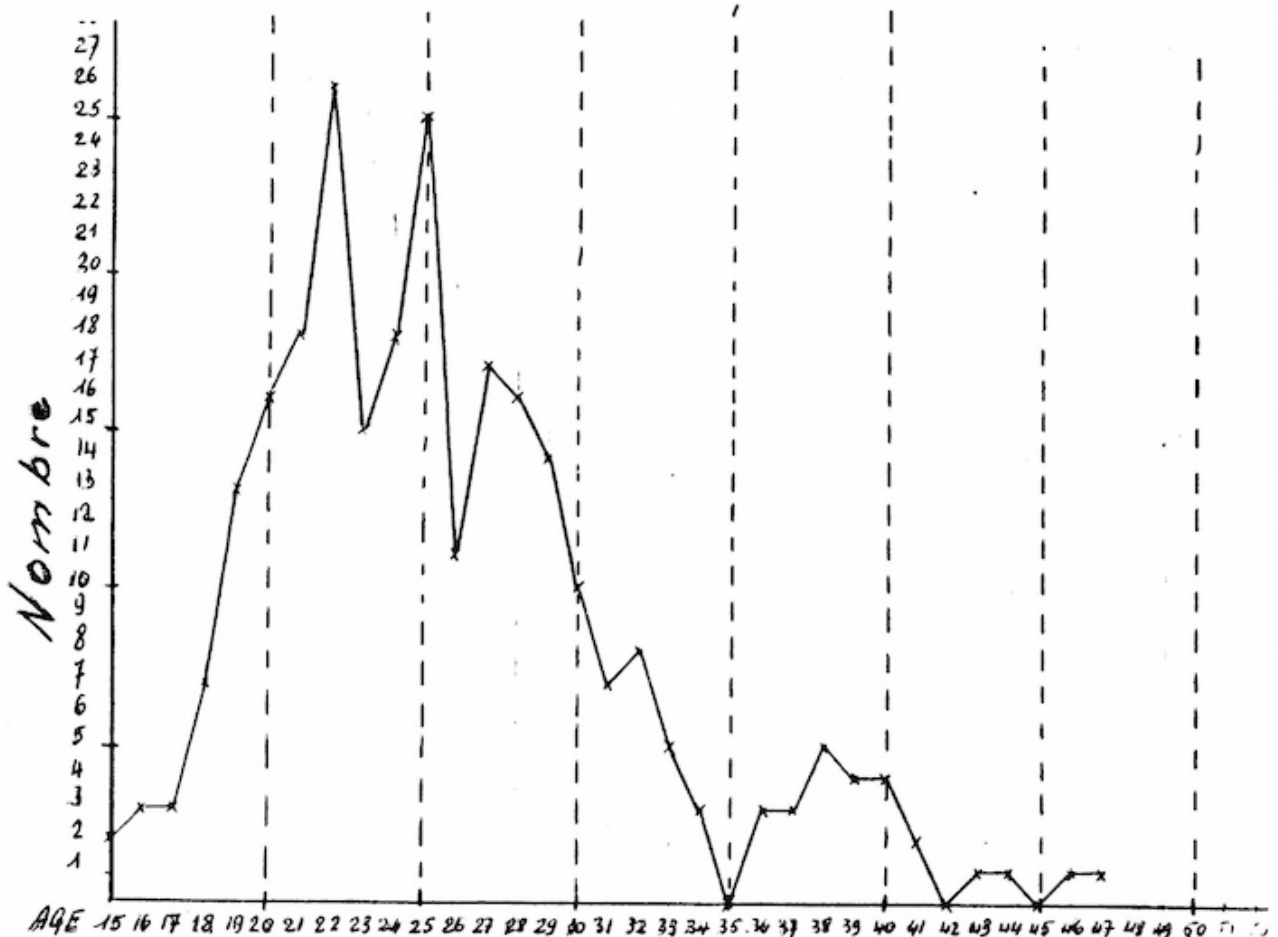


AGE DES FEMMES

Elles se marient plus jeunes : de 15, 16, 17 ans et jusqu'à 47 ans et surtout entre 20 et 25 ans . (âge moyen : 25,95 ans).

On trouve parfois une grande différence d'âge entre les époux:

22/47 , 22/56 (veuf). Mais dans la grande majorité des mariages, l'homme est plus âgé que la femme



LIEU DE NAISSANCE

A- LES HOMMES

Pour 262 mariages célébrés à LANDEDA sous la Monarchie de Juillet, 78 hommes sont nés hors de notre commune (29,77 %). Parmi eux, 5 appartiennent à l'Administration des Douanes et sont originaires de PLOUHINEC (MORBIHAN), CALLAC, LEZARDRIEUX, BREHAT (COTES DU NORD) et BESANCON (DOUBS).

Les autres (73) sont nés dans le FINISTERE et si l'on en trouve 2 natifs de ROSCOFF et TREFLAOUENAN, les autres se rencontrent dans la pointe nord du département, non loin de LANDEDA.

2 communes se taillent la part du lion : LANNILIS avec 28 et PLOUGUERNEAU:15. Ce qui semble tout à fait normal.

Viennent ensuite : TREGLOU et SAINT-PABU: 3 ; BREST, GOUESNOU, LAMPAUL-LOUDALMEZEAU, BOURG-BLANC, PLOURIN : 2 ; MILIZAC, PLOUARZEL, LAMPAUL-PLOUARZEL, LOUDALMEZEAU, PLOUIDER, KERNILIS, PLOUGUIN : 1.

Sur ces 78 jeunes époux, seuls 16 sont domiciliés à LANDEDA. Quant aux autres, on en trouve 35 à LANNILIS 9 à PLOUGUERNEAU, 6 à BREST, 3 à SAINT-PABU, 1 à LAMBEZELLE, TREGLOU, PLOUVIEN, LAMPAUL-LOUDALMEZEAU, BOURG-BLANC, LANDERNEAU, LOUDALMEZEAU, LANDUNVEZ, TELGRUC.

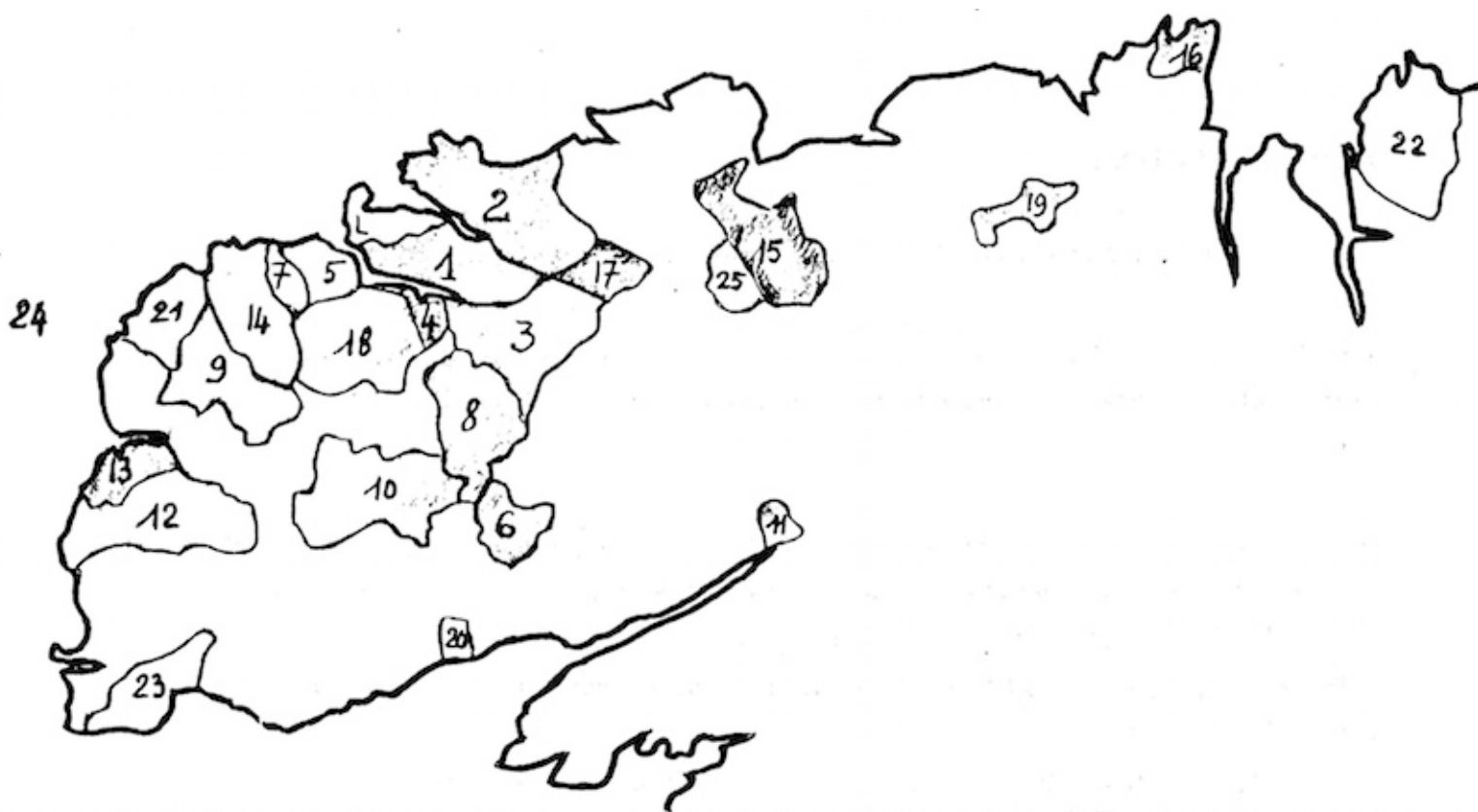
B - LES FEMMES

22 jeunes épouses seulement sont nées hors de LANDEDA (8,39%); 7 à LANNILIS, 2 à PLOUGUERNEAU, 1 à PLOUVIEN, SAINT-PABU, MILIZAC, LOUDALMEZEAU, BREST, LANDUNVEZ, KERNILIS, PLOUGASNOU, PLOUGONVELIN, LESNEVEN, OUESSANT (la fille de Gilles Marie Vivenot en poste alors dans cette île avant d'être affecté à Fort-Cézon), LANDERNEAU, LEZARDRIEUX.

Parmi ces 22 jeunes femmes, 5 ne résident pas à LANDEDA au moment de leur mariage: 2 à LANNILIS, 1 à PLOUGUERNEAU, LOUDALMEZEAU, MILIZAC.

Ces chiffres relèvent qu'une certaine mobilité existait déjà à cette époque, en particulier chez les hommes, conséquence de l'existence de la concentration des exploitations agricoles dans les mains de quelques-uns, entraînant avec la résiliation des baux des changements de lieu de résidence (46 cultivateurs).

Quant aux autres, ils sont douaniers, marins, artisans, commerçants, ouvriers.



LOCALISATION

L : LANDEDA	13 : LAMPAUL-PLOUARZEL
1 : LANNILIS	14 : PLOUDALMEZEAU
2 : PLOUGUERNEAU	15 : PLOUIDER
3 : PLOUVIEN	16 : ROSCOFF
4 : TREGLONOU	17 : KERNILIS
5 : SAINT-PABU	18 : PLOUGUIN
6 : GOUESNOU	19 : TREFLAOUENAN
7 : LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU	20 : BREST
8 : BOURG-BLANC	21 : LANDUNVEZ
9 : PLOURIN	22 : PLOUGASNOU
10 : MILIZAC	23 : PLOUGONVELIN
11 : LANDERNEAU	24 : OUessant
12 : PLOUARZEL	25 : LESNEVEN

ORIGINE SOCIALE

Qui sont-ils ces 262 époux ? Qui sont-elles ces 262 épouses ?

Ils sont 215 hommes à exercer une profession liée à la terre : cultivateurs, ouvriers agricoles, jardiniers. Ils représentent 82 % du total.

Si les cultivateurs sont en partie goémoniers, on peut s'étonner du petit nombre d'hommes exerçant un métier uniquement lié à la mer. Ils ne sont que 13 (4,96 %) : marins, canotier, lieutenant de pêche, maître de cabotage, gardien de phare, surveillant (du goémon ?), ouvriers du port à BREST.

Viennent, ensuite, les agents de l'Administration des Douanes: 8 (3%); receveur, lieutenant, sous-patron, douaniers.

De nombreuses autres professions sont représentées : 5 charpentiers, 2 maçons, 2 menuisiers, 1 ébéniste, 2 forgerons, 1 tourneur (potier?), 2 taillandiers (fabricants d'outils), 1 tonnelier, 1 cordonnier, 1 tailleur, 1 aubergiste, 1 poissonnier, 2 meuniers.

Quant aux femmes elles sont pour la plupart cultivatrices (98) ou ménagères (128). On trouve 2 lingères, 2 blanchisseuses, 2 tricoteuses, 2 repasseuses, 2 filandières, 1 commerçante, 1 commissionnaire ? . 4 personnes n'exercent pas de profession dont 2 qualifiées de "demoiselle" (l'une fille du sieur Belègue demeurant aux Angès, l'autre fille de monsieur Hardy demeurant à Caen).

Il ne s'agit pas des professions toutes exercées à LANDEDA. Cette question sera l'objet d'autres investigations à partir des naissances et des décès intervenus entre 1830 et 1848

LES ACTES DE MARIAGES

C'est l'instituteur (secrétaire de mairie) qui les rédige. D'abord Jean QUINQUIS depuis sa nomination à LANDEDA en 1823 et jusqu'en 1841, puis son successeur Yves GOURIOU qui rédige son premier acte en Janvier 1842.

L'acte se présente le plus souvent sous la forme suivante :

Du ... jour du mois de, l'an mil huit cent....., à ...heures du soir (ou du matin), par devant nous(ici le nom du maire), Maire, faisant les fonctions d'officier public de l'état-civil de la commune de LANDEDA, canton de LANNILIS, arrondissement de BREST, département du FINISTERE, sont comparus pour contracter entre (prénom et nom), profession, âgé de ans, né et domicilié à..... le Xème jour du mois de l'An..... de la République française, fils majeur (ou mineur) de ci-présent et constatant ce mariage, profession, domicile et de d'une part, et (prénom, nom) profession..... âgée de née et domiciliée à le de l'An....., fille majeure (ou mineure) de et de, d'autre part et lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites et affichées devant la principale porte de notre maison commune savoir (suivent deux dates). Aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition et après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre 6 du titre du Code Civil intitulé "du mariage" nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons, au nom de la loi queetsont unis par le mariage, de quoi nous avons dressé l'acte en présence de (suivent les noms, qualité et adresse de 4 témoins) lesquels, après qu'il leur en a été aussi donné lecture du présent acte ont déclaré (ici, se rencontre le plus souvent "ne savoir signer").

Suivent les signatures des témoins sachant signer et la signature du maire.

Cependant 4 actes présentent une variante :

demoiselle..... fille de sieur..... et de dame

Il s'agit alors pour deux des jeunes épouses de filles de propriétaires.

Quant aux jeunes époux bénéficiant de l'appellation "sieur" ils sont lieutenant des douanes, chef gardien de phare ou sous-patron des douanes.

On relève durant cette période le mariage d'un militaire "autorisé par lettre de monsieur le Maréchal de Camp du Finistère, le 28 Octobre 1847 qui sera présent au mariage".

Les témoins appartiennent à la famille des époux (oncle, cousin, frère) ou bien ils sont voisins ou encore appartiennent à la même profession. L'instituteur joue souvent le rôle de quatrième témoin : J. QUINQUIS, 42 fois ; Y. GOURIOU, 46 fois.

46 actes seulement comportent toutes les signatures aussi bien de cultivateurs qu'agents des douanes, commerçants ou artisans.

36 mariages ne présentent aucune signature.

Si tous les témoins avaient signé, on trouverait 1572 signatures, on n'en trouve que 750 (dont 88 pour les instituteurs). C'est donc plus de la moitié des témoins qui ne sait pas signer. Encore faut-il noter que maintes signatures consistent en un dessin maladroit bien qu'appliqué. Preuve, s'il en fallait une, que l'instruction laisse fort à désirer et qu'elle ne touche qu'une minorité de la population.

P. CHAPEL *fran Cous le quen à : Chapel*
C H E T L P G U I S I O U F C H A P E L
M. Cabon
mair

VOUS RECONNAITREZ VOUS ?

Nous n'avons pu retrouver le nom de tous les élèves figurant sur cette vieille photo.

Si l'un de nos lecteurs pouvait compléter la liste ci-dessous, pourrait-il remettre cette liste complète à la bibliothèque (Mairie)?

Merci .



De gauche à droite :

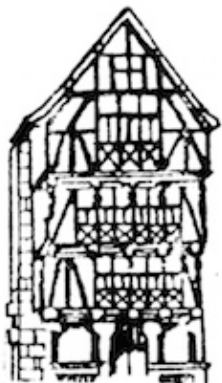
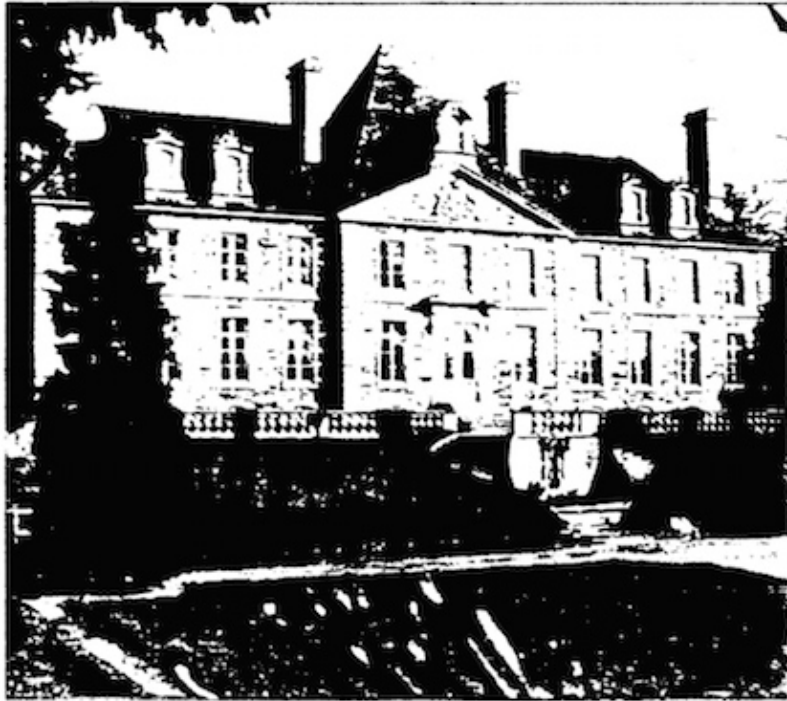
En haut ?" Claude Le Roux, Jean Prouvenès, ?" Jean Le Goff
(5^e Anctante)
Louis Prouvenès ?" ?"

Au milieu ?" François Herdraon, Yves Hulim, Jean Stéphane
Jean Le Bec, Joseph Guizieu ?" Jean Le Got

En bas ♥ Guy Perhirin, Yves Mao, Georges Le Gendre ?"
?" Jean Cadour, Jean Appriou



Le viaduc de Morlaix.



Maison
de la Reine Anne



LE PAYS DE MORLAIX

- 8h30 Départ du bourg
Visite du vieux MORLAIX
- 11h30 PLOUJEAN
- 12h Déjeuner au château
de KERANROUX

menu

Kir au muscadet.
gourmandises maison
Poêlon nordique au saumon
Blinis de Tamara
Canette à l'orange
Trio de légumes
Salade morlaisienne
Tarte Eléonore
Café
Vin d'Anjou blanc et rouge

- 13h30 Visite guidée du château
- 15h Cairn de BARNÉVEZ
visite guidée
- 16h BEG-AN-FRY
SAINT-JEAN-DU-DOIGT
CARANTEC (pause café)
- Retour à LANDEDA

L'AMICALE CULTURELLE
vous souhaite une bonne
journée.
A une autre fois!